

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL
D'ÉLECTRIFICATION
ET D'ÉQUIPEMENT RURAL

—

Extrait du registre des délibérations du Bureau syndical

Réunion du vendredi 17 novembre 2023

Date de convocation : 2 octobre 2023	Nombre de membres { présents : 12 absents : 8
Nombre de membres en exercice : 20	
Date d'affichage : 24 novembre 2023	

Décision ADOPTÉE : { Voix POUR : 12
Voix CONTRE : 0
Abstentions : 0 } — **Décision n° B2023-55**

OBJET : Avenant à un marché de travaux d'électrification

L'an DEUX MIL VINGT TROIS, le DIX-SEPT du mois de NOVEMBRE, vendredi à 14 heures 30, les membres du Bureau du SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉLECTRIFICATION ET D'ÉQUIPEMENT RURAL DE LA CHARENTE-MARITIME se sont réunis à Saintes, au siège du Syndicat, sous la présidence de Monsieur François BRODZIAK, Président, suite à une convocation du 2 octobre 2023.

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. François BRODZIAK, Président, MM. Thierry LESAUVAGE, Denis ROUYER, Mme Lydie DEMENÉ, MM. Jean-Marie PETIT et Daniel BOURSIER, Vice-présidents, M. Sylvain LESPINASSE, Mme Mariette ADOLPHE, MM. Jacky PROUTEAU, Jean-Paul GOUSSARD, Franck PETITFILS et Bruno GAILLOT, formant la majorité des membres en exercice.

ÉTAIENT EXCUSÉS : MM. Christophe CABRI, Jean-Luc FOURRÉ, Christophe BERTAUD, Mme Marcelle LYONNET, MM. Patrick ORGERON, Christian LUCAZEAU et Pierre GEOFFROY.

ÉTAIT ABSENT : M. Julien DURESSAY.

M. Sylvain LESPINASSE est élu secrétaire de séance à l'unanimité.



M. le Président explique que la société INEO Aquitaine, titulaire d'un lot de marché de travaux d'électrification 2021-2024 du SDEER pour l'île d'Oléron (lot n° 8), a signifié au SDEER son absorption par la société INEO Réseaux Nouvelle-Aquitaine, par apport d'actifs, et les deux sociétés ont sollicité que l'attribution du marché 2021-2024 soit transférée à INEO Réseaux Nouvelle-Aquitaine.

Les sociétés INEO Aquitaine et INEO Réseaux Nouvelle-Aquitaine ont déclaré que la poursuite du marché serait « *sans incidence pour [le SDEER], avec les mêmes interlocuteurs et les mêmes équipes. Tous les engagements pris par INEO Aquitaine [...] sont repris par INEO Réseaux Nouvelle-Aquitaine* ».

M. le Président propose au Bureau de se prononcer sur le transfert du marché d'INEO Aquitaine à INEO Réseaux Nouvelle-Aquitaine et, le cas échéant, de lui donner mandat pour signer l'avenant correspondant.



LE BUREAU SYNDICAL, APRÈS AVOIR ENTENDU CET EXPOSÉ ET APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

Accepte les propositions qui viennent de lui être présentées.

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus, tous les membres présents ayant signé le registre.

*Le Président,
François BRODZIAK*

*Le Secrétaire de séance,
Sylvain LESPINASSE*